

Valorisez vos Equipes de Soins Coordonnées Avec le Patient



ESCAP
Équipe de Soins Coordonnée
Avec le Patient

ESCAP, C'EST QUOI ?

Des professionnels de santé qui se coordonnent autour du patient.

Une expérimentation nationale de 3 ans à compter de fin mars 2025.

Pour qui ? Les professionnels de santé libéraux

Pour quels patients ?

- Patients polypathologiques chroniques +65 ans
- Patients en soins palliatifs
- Patients ayant fait un AVC et ayant été hospitalisés il y a moins d'un an
- Patients diabétiques (type 1 et 2) sous insuline

POURQUOI CE SERVICE ?

- **Valoriser la coordination de proximité** des professionnels de santé,
- **Faciliter l'accès aux soins** pour tous, et améliorer la prise en charge des **patients de soins complexes**,
- **Renforcer la prévention** et éviter les passages aux urgences inutiles.

COMPOSITION

3 professionnels de santé minimum avec obligatoirement le **médecin traitant** identifié du patient.

Comment intégrer le dispositif ?

1. Proposer ESCAP au patient recueillir son **consentement et vérifier son éligibilité** à un besoin de coordination relevant de l'une des **4 situations cliniques**.
2. Se connecter à un **outil numérique** et **remplir la grille d'inclusion**.
3. **Prendre contact avec les professionnels de santé** désignés par le patient, leur proposer ESCAP. Les échanges autour de la situation se font sur l'application numérique.

AVANTAGES ET RÉMUNÉRATIONS

- Une forme de coordination souple et organisée avec le patient, renforçant le cercle de soins.
- Des outils numériques d'échanges sécurisés :
 - Outil régional Globule
 - Outil national Citana
- Une aide de 100€/an et par professionnel au titre de l'utilisation de l'outil numérique.
- Une aide de 100€/an et par professionnel dès lors d'une implication à minima dans cinq ESCAP.

ESCAPez-vous



Découvrez les tutos
et rejoignez l'expérimentation !

Dispositif porté par



UNPS
Union Nationale des
Professionnels de Santé



l'Assurance
Maladie